

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 11-19381 / 112550  
CV2-LEDI, 1820 Veytaux  
Erstellung einer 2. Kaverne, eines Wasserschlosses und Zugänge des Kraftwerkes FMHL  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
63 H  
31.10.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19415 / 101004  
Universo SA, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Diamantage Appliquées  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19443 / 108536  
Valrhône Logistics SA, 1030 Bussigny-Lausanne  
dépôt: logistique et préparation de produits frais (produits alimentaires)  
pour le commerce de détails.  
besoins spéciaux de consommation  
17 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19450 / 100357  
Décolletage AGAM SA, 1880 Bex  
décolletage et reprise.  
besoin urgent  
2 H, 2 F  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19460 / 111600  
Glas Trösch SA Sécurité, 1630 Bulle  
ligne de production du verre (four).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 H  
01.12.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 11-19440 / 101830  
Manufacture des Montres Rolex S.A., 2504 Biel/Bienne  
Ebauches section technique: pont 31xx-2  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19451 / 101980  
Jean Bärtschi SA, 2746 Crémines  
atelier de décolletage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-19453 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
secteurs\*): N-LC, N-LF, N-FB, N-QM.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
270 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)  
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-19449 / 100740  
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey  
ateliers de; décolletage, reprise, contrôle, ligne militaire.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
13 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-19446 / 112553  
Saline de Bex SA Au Bouillet, 1880 Bex  
secteur service de maintenance: interventions lors de problèmes techniques  
sur les équipements techniques et les infrastructures du site.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)

- 11-19447 / 112554  
Fondation des Mines de sel de Bex Au Bouillet, 1880 Bex  
secteur service de maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements techniques et les infrastructures du site.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19452 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
équipe de maintenance: intervention de piquet pour tous les secteurs de la production.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

### **Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)**

- 11-19362 / 112547  
Trafigura Beheer B.V. Branche Office Geneva, 1207 Genève  
IT / Facility Management: Migration des données, application server, maintenance, mises à jour  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
7 H  
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 11-19445 / 111364  
Haemonetics S.A., 1274 Signy  
Help Desk technique (support pour les établissements hospitaliers/cliniques)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
10 H, 15 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19454 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
production, secteurs; N-FB QTB & QTI & EMBT & LAS, N-LC QU23, N-LF QU30, N-QU CONTR.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
89 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne  
(art. 28 LTr)**

– 11-19459 / 111998

GVAssistance S.A, 1215 Genève-Aéroport  
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
40 H, 20 F  
01.01.2011–31.12.2011 (Nouveau permis)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 octobre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail